

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4043>



Le 15 décembre en Saône-et-Loire

Le 15 décembre, rendez-vous place des Droits de l'Homme, à 15 h à Mâcon

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Actions -



Publication date: jeudi 8 décembre 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Liberté surveillée

Le projet de réforme, applicable dès la rentrée prochaine, concernant l'évaluation et la carrière des personnels d'enseignement et d'éducation consiste à supprimer l'évaluation chiffrée, à confier aux seuls chefs d'établissement l'entière responsabilité de l'évaluation de ces personnels et un pouvoir total concernant leur avancement de carrière.

Ce projet s'inscrit dans la volonté, dénoncée par le SNES-FSU depuis plusieurs années, de donner toujours plus de pouvoir aux chefs d'établissement, afin de développer une politique managériale permettant de caporaliser les équipes pédagogiques et de leur imposer des réformes dont elles contestent le fondement. La « liberté pédagogique » inscrite dans la loi Fillon de 2005 serait donc avant tout celle d'exécuter les ordres des chefs, transformés en courroies de transmission du Ministre de l'Education Nationale : c'est bien l'esprit d'un autre projet de décret, qui vise à modifier l'organisation des académies par une « clarification de la ligne hiérarchique du Ministre à l'enseignant » et dans lequel est confirmé « le positionnement des chefs d'établissements [...] comme maillon hiérarchique de proximité ».

En toute logique, les fédérations de l'éducation nationale, réunies à l'initiative du SNES-FSU, ont décidé le 22 novembre dernier d'appeler les personnels à exprimer leur refus de cette réforme par une grève unitaire ; celle-ci doit être massive le 15 décembre pour contraindre le gouvernement à retirer son projet.



Dans chaque établissement, il est encore possible de préparer cette journée de grève :

- en faisant signer [la pétition nationale unitaire](#) contre ce projet de réforme disponible sur le site du SNES-FSU ;
- en proposant aux collègues d'afficher sur leur casier leur engagement dans la grève du 15 décembre (carte postale

[à télécharger](#)).

Différents représentants d'établissements indiquent que la mobilisation s'annonce forte pour cette journée ! Certains [ont déjà exprimé officiellement](#) leur opposition au projet.

Ces dernières années, le Ministère a régulièrement renforcé le pouvoir des chefs d'établissement sur les personnels concernant leur recrutement (avis sur la titularisation, postes à profils), sur leur promotion (avis sur la hors classe) ; avec la réforme de l'évaluation, le gouvernement veut poser une nouvelle pierre de ce projet, qui irait jusqu'à leur donner le pouvoir de recruter les équipes pédagogiques... ou de s'en séparer, comme l'indiquait Gérard Longuet au Rendez-vous pour la France UMP du 3 novembre, consacré à l'éducation : « Il faut un patron qui puisse rentrer dans les classes et exfiltrer les enseignants en rupture avec le projet de l'établissement. »

Tous en grève, pendant qu'il en est encore temps,

tous dans la rue, à Mâcon, le 15 décembre !



Fédération Syndicale Unitaire

Pour informer la section départementale du résultat de la grève dans votre établissement, utilisez le document ci-dessous :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Relevé de grève du 15 décembre 2011

PS:

A lire encore sur notre site :

[le plan d'action départemental contre le projet de réforme de l'évaluation](#)